



ARGO
CCGD

Adviesraad Gender en Ontwikkeling
Conseil consultatif Genre et Développement



RAPPORT DU DEBRIEFING CSW63

09/05/2019

CSW63

Commission on
the Status of Women

Social Protection • Public Services • Infrastructure



11-22
March
2019



De Adviesraad Gender en Ontwikkeling en de Directie Mensenrechten van de Federale Overheidsdienst Buitenlandse Zaken organiseerden op 9 mei 2019 een debriefing over de 63ste zitting van de Commissie voor de Status van Vrouwen van de Verenigde Naties (CSW63). Het thema van de zitting van 2019 was: “Social protection systems, access to public services and sustainable infrastructure for gender equality & the empowerment of women and girls”.

Le panel a été ouvert par Mme Sophie Charlier, présidente du Conseil consultatif Genre et Développement (CCGD). Elle a rappelé le travail d’avis mené chaque année par le CCGD à l’occasion de la CSW (www.argo-ccgd.be). Elle a chaleureusement remercié le SPF Affaires Étrangères et l’Institut pour l’Égalité des Femmes et des Hommes pour la bonne collaboration à l’organisation de ce débriefing.

Ensuite, quatre personnes ayant participé à la CSW63 sont intervenues le 9 mai au sujet de la thématique prioritaire et du processus politique :

- Mme Thérèse Legros, Conseillère du Cabinet de M. Rudy DEMOTTE, Ministre-Président, en charge de l’Égalité des chances et des Droits des femmes
- M. Maarten Goethals, Sociaal ondernemer, oprichter van EIGHT.world qui a accompagné Mme Nele Lijnen, députée fédérale, à la CSW63 et la remplace dans ce panel.
- Mme Hanne Carlé, Secrétaire adjointe à la Représentation permanente de la Belgique auprès des Nations Unies à New York (enregistrement vidéo). Cette intervention a été complétée par Mme Helena Bergé, Human Rights Officer, FPS Foreign Affairs, Foreign Trade & Development Cooperation
- Mme Coralie Vos, Secrétaire du Conseil consultatif Genre et Développement, chargée de recherche Genre et Développement au CNCD-11.11.11

Le panel a été conclu par Mme Helena Bergé du SPF Affaires Étrangères puis ouvert aux échanges avec les personnes présentes.

Ce rapport comprend les détails des différentes interventions selon la langue des personnes qui sont intervenues. Il n’y aura pas de traduction à ce document¹.

Intervention de Mme Thérèse Legros

Le Ministre-Président chargé des Droits des femmes et de l’Égalité des chances, Rudy Demotte, était le seul Ministre belge présent à la CSW 63. L’objectif de sa présence était de faire entendre la voix progressiste belge sur les questions d’égalité homme-femme, tant dans les sessions officielles que dans les « side events ». Les prises de parole officielles ont été concertées en réunion Coormulti avec les représentants des autres niveaux de pouvoir.

Le Ministre-Président était présent à la CSW63 lors du segment ministériel du 11 au 13 mars 2019. Il a notamment participé aux tables rondes ministérielles suivantes :

1. Good practices and policies for the design, and provision and implementation of social protection, public services and sustainable infrastructure, including for the promotion of women’s representation in various sectors and all levels
2. High level event: Women in power- Future of women’s leadership

Lors de ces réunions, chaque Ministre disposait de 2 à 3 minutes de temps de parole.

¹ Nous vous invitons à utiliser un traducteur en ligne comme DeepL si besoin : <https://www.deepl.com/translator>

Le Ministre-Président a mis en avant le Cadre légal favorisant une meilleure représentation des femmes dans la sphère professionnelle, et notamment :

- Les mesures qu'imposent la loi du 22 avril 2012 pour réduire l'écart salarial entre hommes et femmes. Cette loi spécifique stimule la transparence, le dialogue social et la participation active des partenaires sociaux aux niveaux interprofessionnel, sectoriel et de l'entreprise. Malgré les nombreux efforts à faire dans la sphère professionnelle pour réduire les inégalités de genre, la Belgique est l'un des pays d'Europe où l'écart salarial entre hommes et femmes est le moins important, atteignant actuellement environ 8%. Le Ministre-Président a également rappelé sa préoccupation pour les femmes encore fortement limitées par le « plafond de verre ».
- La mise en place de quotas visant une meilleure représentation des femmes au niveau politique avec l'adoption de la loi du 24 mai 1994 qui impose un maximum de deux tiers des candidats de même sexe sur une liste électorale. Allant encore plus loin, trois textes ont été adoptés dans le courant de l'année 2002 afin d'assurer la présence égale des hommes et des femmes sur les listes de candidatures aux élections législatives, européennes et régionales ;
- L'instauration de quotas dans les conseils d'administration d'Entreprises publiques et privées. Ainsi, la loi du 28 juillet 2011 impose des quotas (pas plus de deux tiers de membres du même sexe) dans les Conseils d'administration des Entreprises cotées et entreprises publiques.

Par ailleurs, le Ministre-Président a également participé au Side event organisé par la Fondation Mukwege intitulé "From victim to survivor : holistic care as a human rights standard and a condition for women's rights" en vue de la publication du nouveau manuel relatif au modèle de prise en charge holistique développée par le Docteur Mukwege.

A l'hôpital de Panzi, les femmes sont accompagnées sur le plan médical, psychologique, juridique et socio-économique. Elles y reçoivent un accueil bienveillant et sécurisant tout en gardant le contrôle sur leur vie. L'existence du Centre de Panzi envoie également un message fort au niveau sociétal : les violences sexuelles envers les femmes ne peuvent plus être tolérées ni banalisées.

Le Ministre-Président a eu l'opportunité de présenter les Centres belges de prise en charge multidisciplinaires pour les victimes de violences sexuelles mis en place en novembre 2017 à Bruxelles, Liège et Gand. Intégrés à des hôpitaux, ils constituent des centres d'urgence pour les agressions relativement récentes et lorsque les preuves sont encore « récoltables ».

Quelques soit le contexte (en temps de guerre ou en temps de paix), le Ministre-Président a rappelé la pertinence et l'efficacité de la prise en charge multidisciplinaire. Il a plaidé pour la généralisation de ce modèle comme un standard des droits humains au niveau international. Cette prise de position était importante dans la mesure où on apprendra que, dans les conclusions concertées, la section relative aux services destinés aux survivantes de violences de genre a été supprimée.

Enfin, le Ministre-Président était à l'initiative du Side event « D'une seule voix pour le droit à l'avortement ». Celui-ci s'organisait dans la continuité du Forum international du même nom tenu à Bruxelles les 21 et 22 juin derniers. A cette occasion, de nombreuses personnalités politiques et représentants de la société civile aux niveaux européen et international ont adopté la « Déclaration de Bruxelles ». Celle-ci contient une liste d'engagements et de recommandations visant à inscrire durablement l'IVG en tant que droit fondamental, en revendiquant (<http://droitavortement.com/>) :

- que, dans tous les pays du monde, l'interruption volontaire de grossesse relève du domaine de la santé ;

- que, dans les Etats où c'est encore le cas, l'interruption volontaire de grossesse cesse d'être considérée comme un crime ou un délit et soit retirée du Code pénal ou criminel ;
- que cet acte médical soit considéré comme un droit à la santé pris en charge par la sécurité sociale ou, le cas échéant, les systèmes d'aide médicale pour les femmes sans sécurité sociale ;
- la suppression, dans les législations, de la clause de conscience spécifique à l'interruption volontaire de grossesse, celle-ci étant déjà accordée à titre individuel pour tout acte médical ;
- que toute entrave à l'accès ainsi qu'à l'information relative à l'interruption volontaire de grossesse soit sanctionnée ;
- la mise en œuvre de programmes d'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle;
- le refus de toute démarche visant à donner une personnalité juridique à un fœtus ;
- que tous les moyens soient mis en œuvre pour informer les femmes et les hommes de leurs droits en matière de santé reproductive et sexuelle, en ce compris le droit à l'interruption volontaire de grossesse.

Une très forte présence de lobbies défendant le prétendu « droit à la vie » s'est fait ressentir sans toutefois perturber les interventions.

A la suite de cet évènement le Ministre-Président a eu l'occasion de rencontrer diverses associations américaines luttant pour le droit à l'avortement dans le contexte de plus en plus conservateur que l'on connaît.

Intervention de M. Maarten Goethals

Wat is EIGHT, Eight is een VZW die vernieuwing en meer effectiviteit wil brengen in ontwikkelingssamenwerking door onvoorwaardelijke cash transfers (UCT) te lanceren en de effecten ervan te onderzoeken. We financierden dit voor 95% met private middelen.

Hoe werkt onze UCT. Zo'n UCT voeren we uit via mobile money in dorpen met hoge prevalentie van armoede in Oeganda. De mensen krijgen alleen geld, geen advies, er zijn geen tussenpersonen en ze hebben dit 25 maand gekregen.

Naast positieve effecten op ondernemerschap in het dorp en scholing voor meisjes zien we twee effecten die gelinkt zijn met CSW en het thema sociale bescherming: We hebben gezien dat intimate partner violence (IPV) daalt in het gezin in 25% van de gevallen. En dat de autonome beslissingsmacht van vrouwen sterk stijgt.

Tijdens CSW ben ik op zoek gegaan naar praktijken die gelijkaardige resultaten voorleggen en naar onderzoek naar andere initiatieven rond cash transfers.

Er zijn 2 events die er uit springen.

Eén event ging over unpaid care work, georganiseerd door de Mexicaanse delegatie met cases uit Ecuador, Mexico en Uruguay. Daar werd duidelijk dat ¾ van het unpaid care work wereldwijd door vrouwen gebeurt. In deze landen is het recht op sociale bescherming gelinkt aan het al dan niet hebben van een betaalde job. Via een aantal cases werd deze stelling bevestigd. En werd er geopperd dat dat moest aangepakt worden door de barrières voor vrouwen weg te nemen om te genieten van sociale bescherming.

Wat me opviel in de oplossingen is dat er telkens regels werden bijgemaakt om langsheen die voorwaarde van een betaalde job te fietsen. Ik krijg daar het gevoel dat dergelijke initiatieven, hoe goed bedoeld ook, alleen maar meer red tape, administratie en zovoort te weeg brengen en ik vrees

voor de effectiviteit naar de vrouwen die sociale bescherming nodig hebben. Zeer jammer dat er geen tijd was om die discussie aan te gaan. Hoewel Nele Lijnen eerste vraagsteller was, zijn de sprekers allemaal los over hun tijd gegaan, waardoor een echte discussie niet mogelijk was.

Heel anders was het op een side event van UN Women over cash transfers en het effect op IPV.

- Er zijn heel wat onderzoekers actief zowel op cash transfers in humanitaire hulp als in structurele ontwikkelingssamenwerking.
- De resultaten op IPV waren consistent positief. Er waren alleen verschillen in de cijfers en in sommige gevallen was er eerst een lichte stijging van IPV merkbaar met daarna forse dalingen.
- Over de resultaten op ondernemerschap gingen ze snel over, dat was voor hun al een acqui.

Dit geeft wel stof tot nadenken voor de actoren van ontwikkelingssamenwerking hier in België. Zowel de overheid, de organisaties van de civiele maatschappij en de institutionele actoren die rond gender en sociale bescherming bezig zijn. Zouden gezien de evidence die er is ernstig moeten overwegen om een onvoorwaardelijke cash transfer component in hun programma's op te nemen.

In de humanitaire hulp die België geeft is dit al in stijgende lijn. Maar wat met de structurele ontwikkelingssamenwerking?

De onderzochte en bevestigde positieve resultaten rond ondernemerschap en gender en rond scholing van meisjes en jonge vrouwen moet de sector helpen overwegen om meer in te zetten op onvoorwaardelijke cash transfer programma's. De wetenschappelijke consensus hier rond negeren - is me na CSW duidelijk geworden - dat zou tijdverspilling zijn.

Intervention vidéo de Mme Hanne Carlé complétée par Mme Helena Bergé

Allereerst bedankt Mevrouw Carlé de Belgische delegatie die aanwezig was in New York en die veel werk verricht heeft tijdens de voorbereidingen en ter plaatse.

Ze hekelt de moeilijke sfeer en de conservatieve wind die doorheen de Commissie is gewaaid, hoofdzakelijk rond thema's als SRHR (Seksuele en reproductieve rechten en gezondheid) en LHBTQTI (Lesbiennes, homoseksuelen, biseksuelen, queer, transgender, interseksuelen). Vooral de aanwezigheid van landen als Bahrein, Saudi-Arabië, Brazilië, het Vaticaan en Rusland waren heel destructief. Ook de veranderde positie van de Verenigde Staten heeft veel stof doen opwaaien. Bahrein en Saudi-Arabië hebben zich op het einde van de Commissie heel uitgesproken gekant tegen de 'agreed conclusions'. Ze zijn weliswaar niet in hun opzet geslaagd, aangezien de tekst uiteindelijk toch aangenomen is. Er staat immers wel nog een vuurproef te wachten in juni, wanneer de 'agreed conclusions' officieel moeten aangenomen worden in de ECOSOC-vergadering.

Over de aangenomen tekst zelf is België zeer tevreden. Mv. Carlé merkt vooral een vooruitgang op in verband met de toegang tot sociale zekerheid voor vrouwen en ze juicht ook de nieuwe paragraaf toe rond minderheden, zoals weduwen en slachtoffers van gendergerelateerd geweld. Tenslotte benadrukt ze dat ondanks de vele tegenstand, de eenheid van de landen van de Europese Unie altijd bewaard is kunnen blijven.

De EU slaagde erin om de voornaamste prioriteiten te behouden. Aanvallen op het acquis werden gecounterd, terwijl op bepaalde vlakken gelinkt aan het prioriteitsthema er vooruitgang werd geboekt:

- "reaffirming the right to social security" and "universal access to social protection"

- Er werd een nieuwe paragraaf over minderheden aangenomen
- Verwijzingen naar weduwen
- Nieuwe taal over de rol van informatie- en communicatietechnologie, waaronder artificiële intelligentie
- Sterke taal over gender-based violence, waaronder femicide;

Er was ondanks de conservatieve tegenwind geen regressie op bepaalde belangrijke thema's zoals SRHR, CSE en onderwijs.

EU eenheid werd behouden doorheen de tekst, inclusief op moeilijke onderwerpen zoals migratie en SRHR.

Intervention de Mme Coralie Vos

La thématique prioritaire de cette année était abordée pour la première fois par la Commission de la condition de la femme. Le fait d'aborder une nouvelle thématique à la Commission représente une opportunité de réaffirmer des droits existants et d'adresser des situations tout à fait actuelles, parfois nouvelles, et donc de les décrire mais aussi d'adresser de nouvelles recommandations aux états membres pour y répondre. Je pense par exemple à l'influence des changements climatiques, des migrations, ou encore aux nouvelles technologies sur la vie de nombreuses femmes et filles.

Si la Commission de l'an passé consacrée aux femmes rurales était l'une d'une des plus réussies des dernières années, tant sur le fond que sur le processus, l'ambiance de cette année était malheureusement beaucoup plus tendue. L'objectif principal des pays et organisations alliées pour les droits des femmes était de parvenir à un texte qui maintienne les acquis, c'est-à-dire le langage précédemment agréé au niveau des Nations-Unies. Il s'agissait d'éviter toute forme de régression dans le texte. Et puis, il fallait saisir les opportunités qui se présentaient pour obtenir des avancées en lien avec la thématique prioritaire.

Les négociations des cinq à dix dernières années ont été compliquées, parfois affaiblies, par des attaques répétées contre l'égalité des genres et les droits des femmes et des filles par des arguments qui font appel à la religion, la culture, la tradition et la souveraineté nationale. Lors des Commissions sur la condition de la Femme mais aussi lors des Commissions sur la population et le développement, il y a eu une montée en puissance d'une coalition offensive d'acteurs conservateurs étatiques, avec la Russie, le groupe des Etats arabes, le Vatican et la Communauté caribéenne en tête de proue lors des négociations, et non étatiques comme Family Watch International, l'Alliance mondiale pour la jeunesse (World Youth Alliance), C-Fam et son bras de mobilisation Citizen Go.

Cette année encore toute une série d'états conservateurs ont adopté la stratégie d'affaiblissement du texte, mais fort heureusement les états plus progressistes ont pu sauver les meubles en retombant sur du langage précédemment agréé et en évitant de reculer dans certaines formulations alternatives proposées. L'ambiance générale était moins constructive que l'année précédente durant les premiers jours de négociations et les voix conservatrices bien présentes dans et hors de la salle des négociations.

Pour cette 63^{ème} session, les positions anti-avortement de Trump, sa sortie de l'accord climatique de Paris, son vote négatif à l'encontre du Pacte de Marrakech sur les migrations ou encore la présence dans la délégation américaine de Bethany Kozam, militante anti transgenre nommée en 2017 comme 'Senior adviser for women's empowerment' d'USAID n'auguraient rien de bon, mais rien de pire par rapport à l'année précédente puisque la configuration était assez similaire. Quelques inquiétudes par rapport au Brésil également vu les positionnements publics sexistes et homophobes de son président.

Les États-Unis ont adopté une position particulièrement offensive sur toute une série de formulations proposées dans le texte initialement soumis aux négociations. Chaque fois que le mot 'gender' 'gender-responsive' ou 'gender-sensitive' apparaissait dans le texte, la diplomate américaine déclarait que la Commission concernait les femmes et que le mot genre devait être remplacé par le mot femmes. Les interventions des États-Unis en ce sens étaient généralement soutenues par la Russie, le Vatican et le groupe des États arabes, parfois par le groupe africain, le Brésil et la communauté caribéenne.

La question la santé sexuelle et reproductive était particulièrement sensible pour une coalition d'États les plus conservateurs soutenus par le groupe africain et la présence aux portes des négociations d'organisations non gouvernementales américaines conservatrices demandant aux délégués de refuser toute mention à la santé sexuelle et reproductive qui est à leurs yeux synonyme d'avortement. Ainsi, un bus de Citizen Go circulait autour des Nations Unies avec l'image d'un fœtus et la mention en anglais « laissez-moi vivre ! Signez la pétition stop avortement ». Cette pétition intitulée « protégez les enfants aux Nations-Unies » soutenait que « l'inclusion de langage relatif à l'avortement, l'orientation sexuelle et l'identité de genre, ainsi qu'à l'éducation sexuelle complète est culturellement insensible et fait obstacle à la souveraineté locale des États membres des Nations Unies. » Les initiateurs de cette pétition suggèrent donc aux États qu'afin d'aider les femmes et les filles dans le monde, ils doivent « supprimer toute mention à la santé sexuelle et reproductive, à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre et à l'éducation sexuelle complète dans le rapport final de la soixante-troisième Commission de la condition de la femme. »

Face à l'opposition des plus conservateurs, certains pays ont à nouveau témoigné leur engagement pour les droits des femmes et des filles. L'Union Européenne et le groupe des montagnes (Australie, Suisse, Nouvelle-Zélande, Canada, Islande, Norvège et Liechtenstein) étaient les plus farouches opposants à cette stratégie suivis de près par le groupe de Buenos Aires qui regroupe des États d'Amérique du Sud parmi lesquels l'Argentine, la Bolivie et le Chili. De nombreuses organisations féministes de la société civile étaient aussi présentes dans les événements parallèles et aux portes des négociations pour rééquilibrer les débats dans et hors des négociations.

La Tunisie et le Liban se sont à nouveau avancés comme pays défenseurs des droits des femmes et des filles et des mouvements qui les protègent. Ces États ont fait entendre leurs voix pour la santé et les droits sexuels et reproductifs et une éducation sexuelle complète. Ils se sont ainsi distancés des positions du groupe africain et du groupe des États arabes lors de leurs déclarations finales en fin des négociations.

Que contiennent les conclusions?

De longues heures de négociations, y compris jusqu'aux aurores, ont été nécessaires pour parvenir à un consensus. À l'issue de la conférence, les États membres réaffirment que l'accès des femmes et des filles aux systèmes de protection sociale, aux services publics et aux infrastructures durables est essentiel pour atteindre les objectifs de développement durable. Au-delà, ils s'engagent à prévenir toute discrimination et à créer des « règles du jeu équitables » pour les femmes et les filles.

Pour la première fois dans l'enceinte de la commission pour le droit des femmes, les gouvernements reconnaissent le droit à la sécurité sociale, y compris l'accès universel à la protection sociale, et que l'accès des femmes à la protection sociale est souvent limité parce que conditionné à un emploi formel. Ils appellent à veiller à ce que les niveaux de protection précédemment atteints ne soient pas inversés. Ils invitent à s'appuyer sur les engagements multilatéraux en faveur de l'égalité des genres, notamment la convention relative aux droits des personnes handicapées et la recommandation 202 (2012) de l'OIT sur le socle de protection sociale.

Les conclusions concertées recommandent par ailleurs de reconnaître, réduire et redistribuer les soins non rémunérés et le travail domestique en assurant l'accès à la protection sociale pour les soignants non rémunérés de tout âge, y compris la couverture des soins de santé et des pensions. Elles appellent à augmenter les investissements dans des services de soins publics de qualité, abordables et sensibles au genre. Les gouvernements se sont également engagés pour le travail décent des nombreuses personnes actives dans les services publics.

Les Etats ont aussi mis l'accent sur les spécificités liées au genre en matière d'infrastructures durables. Le texte souligne l'importance de mettre en place des mécanismes institutionnels afin de réaliser des études d'impact intégrées basées sur le genre dans les projets d'infrastructure et leur planification. Les conclusions concertées incluent les femmes et les filles en tant qu'utilisatrices, productrices et leaders dans le secteur à toutes les échelles, depuis les systèmes énergétiques communautaires et les installations d'eau et d'assainissement jusqu'aux grands projets d'infrastructure. Les gouvernements se sont en outre engagés à améliorer l'infrastructure des soins de santé et ont reconnu son rôle dans la lutte contre la mortalité maternelle.

Très vulnérables aux changements climatiques, les États-membres du Forum des Iles Pacifiques et le groupe africain se sont fortement mobilisés pour la reconnaissance des effets du changement climatique et l'adoption de stratégies d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à ces changements qui tiennent compte des questions de genre. Ils ont été soutenus à ce niveau par l'Union Européenne. Ils ont obtenu gain de cause dans la partie opérationnelle des conclusions sous le titre « faire en sorte que les infrastructures profitent aux femmes et aux filles ».

En ce qui concerne la question des femmes migrantes, le texte de cette année reprend le texte de l'année dernière et reconnaît donc le potentiel des femmes migrantes rurales à favoriser le développement durable dans les pays d'origine, de transit et de destination. Les conclusions de cette année vont plus loin que par le passé puisque deux paragraphes leur sont consacrés dans la partie opérationnelle. La commission recommande notamment aux états d'adopter au niveau national des politiques et des lois en matière d'immigration qui tiennent compte des besoins des femmes, conformément aux obligations découlant du droit international, afin de défendre les droits fondamentaux de toutes les femmes et les filles migrantes, quel que soit leur statut migratoire. Elle recommande aussi d'aider les travailleurs et travailleuses migrants à tous niveaux de qualification à accéder à la protection sociale dans les pays de destination et à bénéficier de la portabilité des droits de sécurité sociale applicables et des avantages acquis dans leur pays d'origine ou lorsqu'ils ou elles décident de travailler dans un autre pays.

Outre les réalisations thématiques, les conclusions concertées réaffirment les accords antérieurs en matière de droit à l'éducation ; d'harcèlement et violences sexistes y compris les pratiques traditionnelles néfastes comme les mutilations génitales féminines, le mariage d'enfants, le mariage précoce et le mariage forcé ; du besoin de politiques qui répondent aux divers besoins des familles ; de la responsabilité des États de protéger les femmes défenseuses des droits humains et de lutter contre le trafic des êtres humains ; de couverture de santé universelle ; et de santé et de droits sexuels et reproductifs.

Les résultats obtenus montrent que, lorsque les mouvements féministes s'unissent, tant au sein des institutions qu'à l'extérieur, il est impossible de reculer et on peut continuer d'avancer, même s'il est vrai pas toujours aussi vite ou loin que l'on aimerait. A cet égard, il faut souligner l'important engagement de la Belgique au sein de la délégation de l'Union Européenne pour engranger les résultats précédemment mentionnés et éviter tout recul des droits des femmes.

Cependant, malgré tous nos efforts, la section du texte relative aux services destinés aux survivantes des violences a été supprimée. Il s'agit d'une source de préoccupation majeure relative à l'influence

du bloc conservateur au regard du contexte récent de prise de conscience croissante de la prévalence et des conséquences de la violence basée sur le genre.

Par ailleurs, les Etats ont échoué à intégrer l'orientation sexuelle, l'identité et l'expression de genre dans la conception des systèmes de protection sociale, des services publics et des infrastructures. L'offensive des Etats-Unis sur l'utilisation du mot « genre » à travers le texte est particulièrement inquiétante pour l'avenir. Les conclusions concertées ont également démontré la réticence des gouvernements à tenir le secteur privé responsable en matière de respect des droits humains des femmes.

Les gouvernements réaffirment que les droits humains des femmes sont universels, indivisibles et interdépendants, mais ils restent trop nombreux à vouloir choisir quels droits et les droits de qui. Compte tenu de l'omniprésence du conservatisme lors de cette commission, les féministes devront continuer à faire pression pour le respect des droits de toutes les femmes, et de toute personne quel que soit son genre, partout dans le monde.

Conclusion de Mme Helena Bergé

Mme Bergé remercié la société civile et le Conseil pour le soutien et la contribution avant et durant la CSW63.

Kort stilstaan bij de sfeer van CSW63, die de internationale context van conservatieve pushback tegen vrouwenrechten pijnlijk duidelijk maakte.

De bevordering van vrouwenrechten is en blijft een prioriteit in het BE buitenlands beleid: 'pushback tegen de pushback'.

In die context is het ook relevant een blik vooruit te werpen, wat staat er de komende tijd nog op de internationale agenda inzake vrouwenrechten, en waar zal deze discussie zich verderzetten:

- VN Veiligheidsraad (2019-2020): als non-permanent lid steunt BE de bevordering van de Vrouwen, Vrede en Veiligheidsagenda (zie bv de onderhandelingen die tot VN Veiligheidsraadresolutie 2467 leidden);
- 41^{ste} sessie van de Mensenrechtenraad;
- VN Derde Commissie in de herfst;
- En enkele belangrijke opkomende symbolische data:
 - o 10/2019: 10de verjaardag van het mandaat van *Special Representative of the Secretary General on sexual violence in conflict* (VNVR resolutie 1888);
 - o 2020: 20^{ste} verjaardag van VN Veiligheidsraadresolutie 1325 (Vrouwen, Vrede, Veiligheid);
 - o 2020: 25ste verjaardag van de 'Beijing Verklaring en Actieprogramma in 2020 (Beijing+25);

Echanges avec les personnes présentes

Ten eerste wordt er gevraagd naar een verduidelijking van de algemene internationale sfeer rond het thema van dit jaar. Over het algemeen werd een tendens waargenomen van een wereldwijde pushback tegen de vrouwenrechten. Voor België blijft het thema echter nog altijd een prioriteit. Op de volgende Commissie, Mensenrechtenraad, Veiligheidsraad, etc. zal België dit blijven benadrukken. Volgend jaar zullen nog enkele belangrijke evenementen plaatsvinden, zoals het 20-jarig bestaan van de VN-Veiligheidsraadresolutie 1325 en de festiviteiten rond Peking+25.

Ten tweede wordt er gepolst naar welke landen juist voortrekker zijn in de hedendaagse conservatieve wind tegen vrouwenrechten. Vooral Brazilië, Bahrein, Saudi-Arabië en landen van de CARICOM (Caribische Gemeenschap) lieten tijdens de Commissie veel van zich horen. Daarnaast was het opvallend dat het Vaticaan – echter slechts ‘observator’ tijdens de Commissie – heel veel intervenueerde rond het thema. Als laatste waren de Verenigde Staten en Rusland het beduidend veel eens met elkaar over bepaalde thema’s. De geopolitieke veranderingen van vandaag de dag waren duidelijk te zien tijdens de Commissie, daar heel veel landen zich aligneerden met de Verenigde Staten.

Ten derde wordt er gevraagd naar de sterkte van de ‘agreed conclusions’ en naar wat er gebeurd als het niet zou toegepast worden. Het document kadert binnen de internationale soft law en is dus niet bindend. De kracht is echter wel dat het bestaat en dat het door de regeringen, maar ook door organisaties van het maatschappelijke middenveld, kan gebruikt worden als kapstok en eventueel als referentie om landen ter verantwoording te roepen. Daarnaast is een ruimte als de CSW een opportuniteit voor het contact tussen staatshoofden en ook een kans voor internationale en lokale organisaties om gedachten uit te wisselen met andere organisaties buiten de officiële zittingen. Er wordt ook opgemerkt dat het document ook afgeleiden kan krijgen die wel bindend zijn, zoals gebeurd is met de Conventie van Istanbul in 2016.

Tenslotte worden ook nog enkele opmerkingen gegeven rond de opmerkelijke aanwezigheid van een heel jong publiek tijdens de CSW63, de semantiek en de gebruikte taal rond het thema en de vraag op welk fundament we het best de sociale zekerheid bouwen.

Als laatste wordt er opgemerkt dat er volgend jaar geen ‘agreed conclusions’ zullen aangenomen worden tijdens de CSW, daar alles in het teken zal staan van Peking+25. Er zal waarschijnlijk een evenement plaatsvinden in Parijs in verband met het thema, hetgeen toegankelijker zal zijn om te reizen vanuit België. Meer concrete details zullen

Ce débriefing a été organisé par le Conseil consultatif Genre et Développement et la Direction Droits de l'Homme du Service Public Fédéral Affaires étrangères, Commerce Extérieur et Coopération au Développement.

Pour plus d'informations sur le Conseil consultatif Genre et Développement : www.argo-ccgd.be

Pour plus d'informations sur le Service Public Fédéral Affaires étrangères, Commerce Extérieur et Coopération au Développement : www.diplomatie.belgium.be

Cover image credits :

UN Women – Flickr album #CSW63

<https://www.flickr.com/photos/unwomen/albums/72157705910085831/with/32532254947/>